

Il es angl o-normandes



FORMALITÉS

Carte d'identité ou passeport en cours de validité



SANTÉ

Aucun vaccin n'est obligatoire (polio, tétanos conseillés).

Attention, les îles Anglo-Normandes ne faisant pas partie de l'Union européenne, la Sécurité sociale française n'est pas tenue de rembourser le montant des soins effectués sur place.. En vertu d'un accord de réciprocité signé avec l'île, les touristes français ont la possibilité de consulter un médecin généraliste gratuitement.

Il est impératif de demander des factures et de conserver les justificatifs de paiement et de les faire parvenir à votre régime de sécurité sociale dès votre retour.



POURBOIRE

Il est d'usage de laisser environ 2 € par jour et par personne pour les guides et chauffeurs. Cette somme dépend de votre satisfaction des services rendus. Le pourboire reste avant tout une récompense.



MONNAIE CARTE DE CREDIT

Devise

Jersey émet la **livre jersiaise**, tandis que Guernesey frappe la **livre guernesiaise**. Ces deux monnaies ont la même valeur et le même cours que la livre sterling.

Les livres de Jersey sont souvent acceptées à Guernesey, mais à l'inverse, les livres de Guernesey sont rarement acceptées à Jersey.

Bien que Jersey possède ses propres pièces et billets, **tout le commerce est effectué en livres sterling**. Toutes les principales cartes bancaires sont acceptées.

L'euro est rarement accepté dans les îles Anglo-Normandes, et quand il l'est, la monnaie est rendue en livres. La livre jersiaise et la livre guernesiaise ne sont ni utilisables ni échangeables sur le continent.

Toutes les banques changent de l'argent et il y a plusieurs bureaux de change.

La livre sterling (GBP) se divise en 100 pence.

1 GBP = 1,41 € et 1 € = 0.71 GBP (cours actuel en vigueur dans la Communauté Européenne)



GÉOGRAPHIE

Jersey, Guernesey (Guernsey), Aurigny (Alderney), Sercq (Sark) et Herm sont les 5 principales îles Anglo-Normandes (Channel Islands). L'archipel, situé au large du Cotentin, dans la Manche, dans le golfe de Saint-Malo, est plus proche des côtes françaises (une dizaine de kilomètres de distance) que britanniques (90 km), mais les îles sont rattachées à la couronne britannique

Statut :

Pour des raisons historiques, les îles Anglo-Normandes reconnaissent officiellement leur **allégeance, non pas à la reine d'Angleterre, mais au duc de Normandie, qui conquiert la couronne britannique au XI^e siècle. Si les îles font partie de la Grande-Bretagne et dépendent de la Couronne britannique, elles ne font cependant pas partie du Royaume-Uni ni de l'Union européenne.** Le gouvernement britannique ne peut statuer que sur leur politique étrangère et leur défense, à condition d'obtenir leur consentement.

Les îles possèdent en effet leurs propres gouvernements, qui déterminent et prélèvent notamment les impôts. Administrativement, elles sont découpées en deux bailliages : celui de Jersey et celui de Guernesey, qui comprend Aurigny, Sercq et Herm. À la tête de chacun d'entre eux, un bailli préside les États, c'est-à-dire le Parlement, constitué d'élus indépendants (il n'existe pas de parti politique sur les îles). Le bailli cumule les fonctions de chef des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire.

Il existe également un représentant de la couronne britannique dans chaque bailliage, le lieutenant-gouverneur, dont le rôle est uniquement d'assurer la communication avec celle-ci.

Les îles Anglo-Normandes sont une Angleterre en miniature et un port franc tout près de la France. Elles offrent le dépaysement d'une terre insulaire gâtée par la nature, imprégnée de culture britannique,

et la sensation de se promener en territoire familier, avec des rues aux noms français et une campagne qui ressemble au bocage normand.

JERSEY

Superficie : 116 km²

Densité : 844 hab/km²

Population : 97 900 habitants

Capitale : Saint Héliier

Jersey est la plus grande des îles Anglo-Normandes dont la capitale est Saint-Héliier.

Le bailliage de Jersey comprend l'île de Jersey, ainsi que les récifs des Ecréhou et des Minquier et quelques autres îlots inhabités.

Chef du gouvernement : Elisabeth 2

Lieutenant gouverneur : John Mc Coll

Bailli : Michael Birt

Le Royaume-Uni est membre de l'Union européenne depuis 1973, mais pas les îles Anglo-Normandes.

Jersey est divisé en douze cantons administratifs appelés paroisses ayant tous un accès à la mer :

Grouville, La Trinité, Saint-Brélade, Saint-Clément, Saint-Héliér, Saint-Jean, Saint-Laurent, Sainte-Marie, Saint-Martin, Saint-Ouen, Saint-Pierre, Saint-Sauveur

Jersey réussit à concentrer, sur 14,49 km d'Est en Ouest et par 8,05 km du Nord au Sud, tout un monde d'exotisme british à portée de main. Que vous aimiez l'ambiance de la ville de Saint-Héliér pour ses pubs et ses boutiques, ou la campagne pour ses petites routes escarpées (green lanes) et ses jardins luxuriants, Jersey est faite pour vous. L'« île aux fleurs », parsemée de jardins ; sa végétation et ses productions horticoles ; plages, falaises couvertes de bruyère et criques rocheuses.

GUERNESEY

Superficie : 78 km²

Population : 63 080 habitants

Capitale : Saint Pierre Port

Guernesey conserve les traces du passage de Victor Hugo. L'écrivain y séjourna en exil de 1855 à 1870, et tomba amoureux de cette terre rustique, que le printemps transforme en parterre de fleurs. Plages de sable fin et criques, sentiers longeant les falaises, cottages, châteaux et manoirs : des paysages bucoliques

SARK

Superficie : 5.5 km²

Population : 600 habitants

Une île sans voitures, que l'on parcourt à pied ou à vélo, demeurée très sauvage : falaises tombant dans la mer, jardins fleuris, criques aux eaux turquoise

Sercq, qui abrite l'unique système féodal encore appliqué en Europe de l'Ouest, est gouvernée par un seigneur. Toutes deux ont crié haro sur les véhicules à moteur ; la seule exception tolérée est ce petit tracteur qui transportera vos bagages à l'arrivée à Sercq.



CLIMAT

Les îles Anglo-Normandes s'enorgueillissent de posséder le climat le plus doux de Grande-Bretagne. Ne pas voir là de douce ironie, car il est vrai qu'avec leur position océanique et l'influence du Gulf Stream, elles bénéficient d'un climat tempéré toute l'année : on ne signale pas de gel par exemple. Les hivers sont relativement doux, et le printemps précoce : on en voit les signes dès la fin du mois de février.

De mai à octobre, la température moyenne flirte avec les 20 °C, celle de l'eau avec les 17 °C. Les amateurs de chiffres ronds seront heureux d'apprendre que l'on dénombre deux mille heures de soleil par an ! Même si, en basse saison, l'activité diminue (et le nombre de touristes avec, ce qui n'est pas forcément un mal pour ceux qui rêvent de balades en solitaire le long de côtes battues par les vents).

Les îles peuvent donc se visiter toute l'année.



ACHATS

Prix : Le taux des taxes directes et indirectes étant bas, de nombreux articles sont moins chers qu'en Grande-Bretagne (shopping touristique)

Jours fériés et heures d'ouverture : Les jours fériés de Jersey sont les mêmes qu'au Royaume-Uni, plus le 9 mai, qui marque le jour de la Libération.

Magasins : Les marchés et certains magasins sont fermés le jeudi après-midi - autrement, ils sont ouverts sans interruption de 9h à 17h30. Pendant la belle saison, certains magasins sont ouverts le soir. La plupart sont fermés le dimanche.

Banques : Les banques sont généralement ouvertes sans interruption de 9h à 16h30, certaines ouvrent le samedi matin.

Bureaux de postes : La poste principale se trouve dans Broad Street, à Saint-Héliér, et il y a des petits bureaux de poste dans toute l'île. Tout le courrier doit être affranchi avec des timbres de Jersey.

L'insularité augmente le coût de la vie. L'hébergement et la restauration sont plus chers qu'en France.

Quelques exemples de prix, sur l'île de Jersey notamment :

- Spiritueux et boisson alcoolisée : 2,50 à 3 £.
- Boisson non alcoolisée (soda) : 1,70 à 2 £
- Café : 2 £.

Les îles Anglo-Normandes ne sont pas membres de l'Union européenne. Pour voyager de nouveau vers celle-ci, des restrictions douanières s'imposent donc. De retour en France, vous devrez déclarer les produits achetés sur les îles anglo-normandes, et acquitter la TVA.

Vous n'aurez cependant pas de TVA à acquitter sur les produits achetés si les quantités n'excèdent pas les valeurs suivantes : 200 cigarettes, 100 cigarillos, 50 cigares ou 250 g de tabac - 4 litres de vin - 2 litres d'alcool titrant moins de 22° ou 1 litre d'alcool titrant plus de 22° - 16 litres de bière.



GASTRONOMIE

La majorité des îliens ont adopté les coutumes britanniques en ce qui concerne le rythme des repas.

Petit-déjeuner copieux (avec œufs, poisson...), déjeuner léger (style sandwich ou salade), tea time pour tenir le coup vers 17h (avec une pâtisserie) et dîner consistant le soir.

Ils se sont aussi pris de goût pour certains aliments anglais qui laissent perplexes pas mal de Français, notamment les condiments sucrés, les puddings, les gâteaux gélatineux...

La plupart des produits de la pêche et de l'agriculture se retrouvent directement dans les assiettes locales. Ils sont peu exportés. Les plats cuisinés traditionnels se caractérisent par leur rusticité ; ils sont souvent simples, mais mijotés pendant de longues heures.

Les fruits de mer sont une spécialité de la région — moules, huîtres, homards, crabes, mais aussi ormeaux, dits « truffes de mer », l'un des trésors de l'île ! et autres coquillages... Les Jersiais aiment surtout les araignées de mer. On surnommait les îles Anglo-Normandes le royaume de congres et en effet la soupe d'andgulle (soupe de congre) était autrefois un plat très commun.

Le nier beurre qui est une spécialité locale à base de pommes à cidre qui a la consistance d'un sirop épais.

Les pais au fou (sorte de soupe au haricots) donnent un surnom aux Jersiais, Jersey beans, c'est-à-dire des haricots de Jersey en anglais, parce que les Anglais arrivés à Jersey croyaient que les habitants ne mangeaient que des fèves. Beaucoup de Jersiais considèrent ce surnom comme injurieux et préfèrent celui de crapaud.

Les mervelles (sorte de beignet en nœud, appelé en anglais Jersey wonder) sont populaires aux fêtes et kermesses.

Le pain jersiais traditionnel est mis au four sur une feuille de choux, avec une deuxième feuille à couvrir, ce qui lui donne un goût particulier.

Le lait jersiais est très riche, mais il n'y a pas de tradition de fabrication de fromage à Jersey. Les Jersiais donnaient la préférence au beurre.

La Fais'sie d' Cidre est la fête du cidre qui se déroule chaque année à Jersey en octobre



LANGUE

Trois langues sont parlées à Jersey : l'anglais, le français et le jersiais

Le jersiais, encore couramment utilisé par une petite minorité de la population, est un dialecte normand. Les Etats de Jersey ont relancé son apprentissage à l'école.



TÉLÉPHONE

De la France vers Jersey : 00-44 + indicatif de l'île 1534 + numéro du correspondant (fixe)

Téléphones mobiles :

Les principaux réseaux européens ne couvrent pas Jersey. Pour utiliser votre mobile sur l'île, vous devez au préalable sélectionner le réseau de Jersey Telecom sur votre téléphone.

En cas de difficulté, contactez votre fournisseur de service.

De Jersey vers la France : 00-33 + numéro du correspondant à 9 chiffres (sans le 0 initial).

De la France vers Guernesey : 00-44 + indicatif de l'île 1481 + numéro du correspondant (fixe)

HISTOIRE

Le christianisme est probablement arrivé sur l'île à l'époque des Romains. Mais c'est au VI^e siècle que saint Héliér, ermite et martyr natif de Jersey, l'a véritablement popularisé. Il vivait et prêchait sur un site juste au sud du château Elizabeth et a sans doute été assassiné par des pirates saxons. Six siècles plus tard, un oratoire, aujourd'hui appelé l'ermitage, fut construit sur le rocher en son honneur.

Du fait de sa taille et de sa situation géographique, Jersey a toujours été vulnérable aux pirates. Mais ce furent des envahisseurs vikings venus du nord, alors appelés Normands, qui eurent le plus fort impact. Ils pillèrent l'île tout au long du IX^e siècle et ne s'arrêtèrent que lorsque le roi de France, Charles le Simple, conclut un marché avec leur chef, Rollon.

La domination normande

En échange de la paix, Rollon reçut les terres environnant Rouen, une région qui devint la Normandie. Et c'est ce pacte qui est à l'origine de l'association de Jersey avec la France. Le fils de Rollon, Guillaume Longue-Épée, 2^e duc de Normandie, intégra les îles Anglo-Normandes à son duché lorsqu'il fut anobli.

Les lois, l'environnement et les coutumes de Jersey remontent en grande partie à la période de la domination normande, de 933 à 1204. Quatre générations plus tard, Guillaume le Conquérant, fils du 6^e duc de Normandie, vainquit l'Angleterre lors de la bataille de Hastings, en 1066, forgeant ainsi les liens entre l'île et la Couronne anglaise.

La domination anglaise

La domination normande dura jusqu'en 1204, lorsqu'un descendant de Guillaume, le roi Jean, décida de faire la guerre contre la France et fut vaincu. Les îles Anglo-Normandes furent obligées de jurer fidélité soit à l'Angleterre, soit à la France et choisirent l'Angleterre.

Mais ce serment d'allégeance eut un prix. Au fil des siècles suivants, l'Angleterre et la France furent souvent en guerre. Ainsi, l'île n'était pas seulement en danger de par son voisinage avec la France – elle servait aussi de première ligne de défense contre une invasion de l'Angleterre par les Français.

On peut voir des fortifications contre les Français partout dans l'île. Le château du Mont Orgueil fut construit sur les ordres du roi Jean lui-même pour garder la côte est de l'île. Le château Elizabeth, nommé en honneur de la reine d'Angleterre Elizabeth I, fut édifié au XVI^e siècle pour défendre la ville grandissante de Saint-Héliér. Dans les années 1770, la côte était littéralement jonchée de tours Martello, destinées à protéger l'île d'une invasion française.

Ces défenses furent percées plusieurs fois par les Français. En 1461, les troupes françaises prirent le château du Mont Orgueil et s'y installèrent pour gouverner l'île, de manière très stricte, pendant sept ans. Une nuit de janvier 1781, une expédition française débarqua à La Rocque et marcha directement dans Saint-Héliér sans faire l'objet d'un seul coup de feu. C'est le courage d'un officier anglais, le commandant Pierson, qui évita à l'île d'être à nouveau occupée par les Français.